



QUESTIONS POSÉES PAR LES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

RÉUNION DU 18 août 2015

QUESTIONS CFDT

1. Où sera situé le bureau de la "Rédaction Mandingue" ?

Cette question sera discutée au cours du CHSCT du vendredi 28 août 2015. Il est envisagé d'installer la rédaction mandingue dans le bureau « open space » au 3^{ème} étage coté RER, adossé à « l'Open Space Afrique ».

2. Opération "Opti-Channel" - les collaborateurs qui travaillent sur ce projet doivent en même temps assurer leurs tâches habituelles - le volume horaire hebdomadaire est donc très important. Quelle solution la Direction propose-t-elle à ce surcroît d'activité ?

Généralement lors de la mise en place d'un nouvel outil informatique, les équipes doivent faire face à leurs tâches habituelles et aussi aux travaux ponctuels spécifiques liés au projet. Cela occasionne toujours un surcroît de travail.

Dans le cadre du projet Optichannel, afin d'aider les équipes, une assistance maitrise d'ouvrage a été mise en place (le cabinet Artimon) du début à la fin du projet.

La Direction est attentive à la charge de travail que ce projet peut entraîner dans certaines équipes.

QUESTIONS CGT

1. A propos des frais de remboursement de taxi pour les salariés en CDD qui sont en shift fixes de nuit de 23h00-6h00. Ces salariés, actuellement, avancent de l'argent pour payer les taxis alors que les remboursements ont à nouveau beaucoup de retard. Pouvez-vous mettre en œuvre un système qui permette un remboursement plus rapide notamment quand il s'agit de salariés en CDD en shift de nuit qui doivent par conséquent déboursier beaucoup d'argent sur un petit salaire?

Les notes de frais de taxis de nuit sont validées par le service planning puis transmises au service mission pour paiement. Ces services font leur possible pour réduire les délais d'attente. Il se peut qu'en période de vacances estivales, la prise en charge soit moins rapide.

Pour information, lorsqu'un salarié est en CDD sur une vacation exclusivement de nuit, il est possible de suspendre le compte de taxi prépayé du salarié permanent qu'il remplace et de le lui attribuer.

La demande doit être adressée au Planning qui fera le nécessaire.

Par ailleurs, il est possible de demander une avance sur son remboursement de taxi au service paie.

2. Existerait-il un traitement différent entre les assistants d'édition news franco, anglo, d'un côté et entre les arabo d'un autre? Un assistant d'édition news arabo pigiste toucherait 123 euros brut par jour travaillé or les pigistes franco et anglo toucheraient 133 euros brut par jour travaillé pour le même poste. Comment la direction explique-t-elle cet écart ?

La rémunération de la pige pour un assistant d'édition, qu'il travaille en français, en anglais ou en arabe, est de 123€ brut. Le montant de 133€ s'applique pour la pige d'assistant d'édition bilingue, c'est-à-dire lorsqu'il est amené à travailler indifféremment dans les 2 langues, en français ou en anglais. Ce type de valorisation des compétences linguistiques existe aussi pour les chefs d'édition, les deskeurs et les présentateurs.

3. Un salarié qui avait posé ses congés d'été hors délai a eu sa demande refusée. Il a demandé au planning d'être remplacé quelques jours en septembre, sa demande a, à nouveau, été refusée au prétexte que l'activité fonctionne à flux tendu. Le délai imposé début avril concerne la période d'été, comment la direction explique-t-elle qu'il soit impossible de poser des jours de congé en septembre ?

La date de dépôt des congés concernait en effet les demandes pour la période de l'été. En dehors de cette période, toute demande de congé fait l'objet d'une évaluation des ressources disponibles pour remplacement, et d'une recommandation du Planning dans ce sens. Il se peut donc que la nouvelle période demandée pose de nouveau des problèmes de ressources. Le Planning tentera de trouver une solution pour le salarié concerné.

4. Maintenant que des travaux ont été effectués dans les studios, l'accès à la terrasse du 1er étage ne devrait pas poser problème. Les coordinateurs antenne, qui ont un travail posté et ne peuvent prendre de pauses pendant leur shift, pourraient ils accéder à cette terrasse?

La terrasse située au 1^{er} étage est une terrasse technique. Elle sert de support aux plafonds techniques des studios A et B et aussi au stockage de la nacelle du bâtiment. Elle ne fait pas partie des accès prévus par notre bail. Toutefois, les services généraux contacteront le propriétaire du bâtiment pour solliciter son autorisation quant à son utilisation.

5. Le parc informatique de F24 vieillissant pose problème notamment ce vendredi, la rédaction a été paralysée par plusieurs démarrages d'ordinateurs et plantages à répétition alors que les salariés étaient en situation de breaking. Quand une solution sera-t-elle apportée pour éviter ce genre de situation?

Vendredi dernier il s'agissait d'un problème du système AVID et non d'un problème lié aux postes informatiques. Le programme de remplacement du parc informatique est en cours. Il est prévu la semaine du 11 novembre le remplacement de 150 postes métiers.

6. Le premier Juillet, l'entreprise qui fabrique les Nagras vous a informé qu'elle arrêterait la fabrication des circuits ARES-C, ARES-P, RCX 220, ARES-P11, ARES-P11+, ARES-BB+ en raison de l'obsolescence et de la non-conformité à la norme RoHS de composants électroniques. Est-ce que les techniciens de la maintenance, les journalistes et les techniciens-reporters ont été informés ? Quelle suite donnez-vous à cette affaire ?

La DTSI a été informée de cet arrêt de fabrication depuis plusieurs mois et a engagé depuis le début de l'année des actions pour renouveler ce matériel. Des tests sont effectués sur Nagra SD et Nagra 7. Les premiers résultats indiquent une préférence pour Nagra SD.

7. Pourquoi les brigadiers TCR en CDI doivent attendre 6 mois pour percevoir une 1/2 prime brigade puis un an pour en percevoir la totalité?

Tout TCR, affecté au sein de la brigade, perçoit au bout de 6 mois de présence au sein de cette unité, la prime de « renfort » de moitié et en totalité au bout de 1 an. Ces versements sont conformes au protocole d'accord relatif à la brigade de réserve du 30/05/1995, visant à revoir les dispositions de l'accord du 16/12/1985.

8. Que faire lorsque l'on est absent (en congés, en arrêt maladie...) de FMM au moment de la réinitialisation du mot de passe?

En cas d'absence de l'entreprise au moment de la réinitialisation du mot de passe, il convient de solliciter son chef de service ou le service informatique. Une procédure spécifique sera mise en place et permettra une réinitialisation du mot de passe.

9. Les salariés de FMM souhaiteraient pouvoir se laver les mains avant de se restaurer, or il n'y a aucun dispositif lavabo-savon à l'entrée du restaurant d'entreprise. Serait-il possible d'en installer un?

Des lavabos existant à tous les niveaux, il n'est pas prévu d'en installer à l'entrée du restaurant d'entreprise. En revanche, l'installation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée.

10. La suppression de la vacation Monde 9 pendant l'été a généré pas mal de problèmes dont l'affectation du journal de 23h de l'antenne monde le dimanche. Selon les plans officiels, ce journal a été confié au TCR de la vacation Monde 8, or ce sont les TCR lusophones qui se sont occupés de cette tâche

pendant le mois d'août... Leur vacation se finissant à 22h, toucheront-ils des heures supplémentaires? Et pourquoi ce changement n'a jamais figuré sur les plans officiels?

Cette vacation a été redistribuée sur plusieurs TCR, le journal de 23h00 courant juillet a été pris en charge par un TCR en renfort hors tableau TCR info Monde. Il est vrai que, sur les plans affichés, cette vacation (renfort TCR) n'apparaît pas, elle sera rajoutée sur les plans pour les semaines restantes.

11. Le système téléphonique CMS connaissant toujours certaines difficultés, après l'installation de la B-Line comme secours, les TCR ont pu accueillir un nouveau joujou du nom de Scoop Fone. Quand sera tiré le bilan du choix du CMS comme système principal?

Le scoop fone est un équipement permettant d'établir une liaison de qualité (6,9KHZ) à partir d'un réseau 3G en France. Il améliore de manière significative les interventions par téléphone en France. (Doublement de la bande passante).

12. Les petits studios finissant par le chiffre 3 ne devaient pas être des studios de diffusions, or c'est régulièrement le cas, et notamment pour le studio 33 qui aujourd'hui possède même 4 micros avec un environnement sonore des plus hostiles...

Ces studios ont été conçus pour prendre l'antenne dès leur conception. L'installation du quatrième micro a été validée avec l'éditorial, notamment pour les émissions en Persan et déployé sur les autres studios 3 places pour des raisons d'uniformité. L'acoustique de ces studios sera améliorée dans les mois à venir.

13. Un certain nombre de salariés ont posé toutes leurs vacances d'été en heures de récupération, pour ne pas piocher dans leurs reliquats, en espérant toucher le jackpot lors du paiement de ces derniers. Résultat, une bonne partie a déchanté quand ils ont découvert la somme "proposée" par la direction, et maintenant ils aimeraient bien faire machine arrière. Est-il possible d'inter changer heures de récup et reliquats après le retour des vacances ?

Les récupérations sont payées au même taux que les congés payés, nous ne voyons pas l'intérêt d'échanger les heures de récupération et les reliquats.

14. Encore une fois un jeune TCR CDD précaire a failli en venir aux mains avec un pauvre cuisinier à propos d'une assiette de pâtes fraîches. Sous prétexte que les assiettes sont creuses et que le grammage est calibré, le cuisinier ne veut pas rajouter une petite louche. Ce dernier explique que s'il y a un souci, il doit soit prendre une deuxième assiette ou appeler un responsable. Or, lors d'une précédente réunion, M.Detsis nous confirmait que la demande de rab est possible.

Il est toujours possible de demander un supplément mais uniquement sur les accompagnements. Le responsable du restaurant sera sensibilisé à ce sujet.

15. Les fontaines à eau de palier ont été déplacées pour la plupart du côté WC côté RER. Une rumeur dit que leur ancien endroit (les paliers) serait utilisé pour la création de bureaux ! Cette rumeur est-elle fondée ?

Il s'agit d'une rumeur sans aucun fondement.

16. Est ce qu'un journaliste de magazine peut se séparer de son TCR comme bon lui semble ?

Lorsqu'un binôme journaliste-technicien ne fonctionne pas, l'un des 2 protagonistes de ce binôme peut toujours solliciter sa hiérarchie pour faire part de ce dysfonctionnement. En revanche, un journaliste ne peut se séparer de « son » TCR comme bon lui semble.

17. Depuis une semaine le hall du 80 est teinté. De qui est venue la demande et pour quelle raison ? Cela peut être une question de sécurité, mais on a perdu presque 45% de lumière naturelle.

Cette opération fait partie du plan global de sécurisation du bâtiment, ce plan a fait l'objet d'une information au CHSCT. La luminosité a en effet diminué mais seulement de 10%. Des solutions afin d'améliorer l'éclairage seront recherchées.

18. Beaucoup de boutons sautent des consoles avec l'usure du temps. Qui s'occupe du renouvellement et de la maintenance des consoles ?

Le renouvellement et la maintenance des consoles sont assurés par le service maintenance. Les techniciens effectuent des contrôles préventifs toutes les 3 semaines. En cas de problème il faut appeler le numéro suivant : 8307.

19. Des membres de la direction ont contacté individuellement des salariés du KB pour leur parler d'une réorganisation de leurs tâches suite à une suppression envisagée de 4 postes de TCR ("Monde 5" et "Monde 9") et du déménagement du KB, qui serait transféré dans l'Open Space du SMF. La direction confirme-t-elle la menace sur des postes de TCR et les projets de déménagement ? Si un projet de réorganisation et de déménagement est à l'étude, quand les instances (CHSCT, CE...) seront-elles informées ?

Deux réunions de concertation ont déjà été programmées avec les personnes concernées pour avancer sur la réforme du KB. Tous les TCR concernés n'ont pas pu assister à ces réunions.

Une nouvelle réunion est prévue à la rentrée.

Cette réforme fera l'objet d'une présentation devant les Instances Représentatives du Personnel.

20. Une collègue de la sonothèque a contracté récemment une bronchopathie asthmatiforme et son médecin traitant soupçonne des insuffisances dans les filtres de climatisation. Quand est-ce que les filtres ont été changés la dernière fois ? De quelle manière est surveillée la qualité de l'air ?

L'ensemble des filtres du bâtiment du 80 rue Camille Desmoulins a été changé entre le mois de Mai 2015 et Juillet 2015. Les techniciens de Cofely sont intervenus à la sonothèque pour vérifier l'état des filtres dans ce service. Les photos ci-jointes attestent de leur parfait état.

Concernant la qualité de l'air, un travail continu est mené par la Direction et le CHSCT. Des expertises sur la qualité de l'air sont effectuées tous les 6 mois.